



Avis de travaux au giratoire de la gare et incidence sur la circulation

Traité par : Régis Brasey
Réf. : 2023-01-13_Annonce travaux giratoire et double
sens Prieuré_Centre_Gare

Pully, le 13 janvier 2023



Rue de la Poste et av. Samson Reymondin Renouvellement des infrastructures et aménagements routiers Raccordement de la conduite de transport d'eau potable

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux principaux de renouvellement des infrastructures du projet susmentionné ont été réalisés ; le réseau de canalisation de la rue de la Poste est ainsi connecté à celui de l'av. Samson Reymondin. La nouvelle conduite de transport d'eau potable de la Ville de Lausanne sera mise en service pendant le mois de février, ce qui nécessitera une intervention dans le giratoire de la gare avec des modifications de circulation (cf. plans au verso) **du 6 au 17 février 2023**.

A l'approche du giratoire, des feux de circulation seront installés à l'av. du Tirage et à l'av. C. F. Ramuz pour permettre le croisement des véhicules. Un sens unique direction Lutry depuis l'extrémité de l'av. C. F. Ramuz sera également mis en place.

L'accès au vieux bourg se fera dès lors par l'av. du Prieuré et le trafic dans ce secteur sera autorisé à double sens. En revanche, la rue du Midi ainsi que les ch. des Osches et de Davel seront maintenus à sens unique (cf. plans au verso). Ce nouveau régime de circulation restera en vigueur pendant 2 semaines.

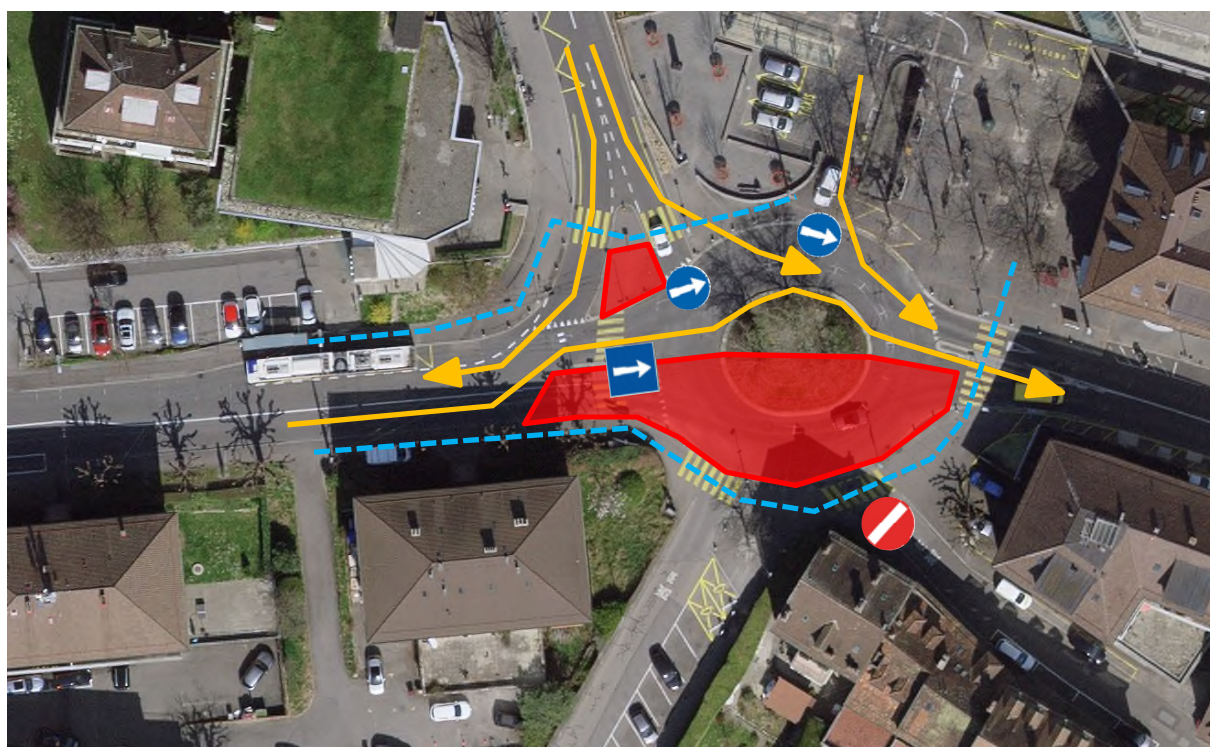
Toutes les informations relatives à ces travaux sont également disponibles en tout temps sur le site Internet de la Ville, sous la rubrique « Chantiers/Travaux ».

Nous vous rendons attentifs au fait que la planification présentée ci-dessus est fortement dépendante des conditions météorologiques.

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations qui seront mises en place par le Sgtn M. Regazzoni de Police Est Lausannoise (☎ 021/721.33.11), ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. R. Brasey (☎ 021/721.32.66).



Accès possibles et sens de circulation autorisés



- Sens de circulation autorisés
- - - Itinéraires piéton autorisés
- Zones de travaux interdites au public

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels